

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 5

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GRUYÈRE

Ce dimanche 4 avril 1982, ensoleillé comme un vrai jour de printemps, les apiculteurs gruériens se sont réunis nombreux à l'Hôtel de la Gare de Grandvillard pour assister à l'assemblée générale. M. Georges Chollet, président, fut réélu pour 4 ans par acclamation, juste récompense du zèle et de l'efficacité avec lesquels il conduit la Société d'apiculture de la Gruyère. Remerciant avec émotion pour la confiance témoignée, il salua la présence, combien appréciée, des représentants des apiculteurs du Pays-d'Enhaut, M^{me} et M. Daniel Ramel, président, et de M. Charles Boo, secrétaire, qui assistent à toutes les réunions du premier lundi du mois à Bulle. Ces réunions, ayant avant tout un but culturel, sont animées très souvent par un maître apiculteur, le fidèle ami Patrice Sudan, inspecteur à Eco-teaux. Une délégation de nos membres apiculteurs de Bellegarde était conduite par le distingué chef de file, M. Edwin Mooser.

Le président exprima un vibrant hommage aux apiculteurs qui, pendant cinq années consécutives, ont travaillé dans des conditions très défavorables, tout en conservant intact le rucher gruérien, donnant ainsi la preuve qu'ils ne s'occupent pas d'apiculture dans un but lucratif, mais bien parce qu'ils sont des mordus de l'art apicole qui leur donne des compensations et des satisfactions d'un ordre bien supérieur.

Les finances de la société sont saines et ont atteint un niveau qui permet au comité de mettre à la disposition des apiculteurs le matériel apicole nécessaire aux meilleures conditions, boîtes à miel, sucre, etc., et de couvrir les frais qu'occasionnent les réunions, visites de rucher, conférences, films.

Sont acclamés membres d'honneur (avec vitrail) pour 30 ans de fidélité à la société: MM. Eugène Loup, Bulle; Louis Barras, Broc; Georges Rolle, Villarvillard. Pour 40 ans de sociétariat à la SAR, avec insigne d'or et plaquette: MM. Gaston Noll, Albeuve; Aloys Cotting, Hauteville. Pour 25 ans de sociétariat à la SAR, avec insigne d'argent: MM. Laurent Castella, Albeuve; Pierre Dégli, Broc; Noël Rochat, Broc; Félix Dupasquier, Bulle; Marcel Luthy, Charmey; Bernard Duding, Montbovon; Alfred Jolliet, Montbovon; Pierre Déforel, Vuadens.

Pour clore cette assemblée, M. Otto Raemy, vice-président, se lança dans une dissertation de grand style sur les origines de l'abeille. Citant les grands auteurs de l'Antiquité, Pline l'ancien, Aristote, il nota que ce dernier, 300 ans av. J.-C., écrivit le premier ouvrage connu sur la vie des abeilles. Son discours fit découvrir, au fil des siècles, les savants qui ont subi la force attractive de la reine et de ses abeilles. Aristote, fondateur de la logique formelle, chercha aussi à définir la «Vertu». Il avait donc découvert, lui aussi, les vertus du miel.

M. F.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale de printemps du vendredi 2 avril 1982, à 20 h., au Buffet de la Gare, à La Chaux-de-Fonds.

Pour la première fois, l'assemblée a lieu le soir. C'est devant une nombreuse assistance que M. Claude Vermot, président, ouvre la séance. Après lecture du

verbal, qui ne soulève aucune objection, on passe à la nomination de deux scrutateurs, MM. M. Baillod et Ch. Jeanneret.

M. François Mojon, moniteur éleveur, nous indique dans son rapport que sur 97 ruchettes montées en station, 87 % de reines ont été fécondées.

Station de fécondation La Roche, groupe Théo Baillod

En l'absence de M. Théo Baillod (excusé), il est procédé à la lecture de son rapport concernant les bons résultats de fécondation enregistrés à cette station. Il remercie ensuite M. J.-P. Calame pour la fourniture des piquets et des « gros bras » de la société pour le débroussaillage.

Puis M. Georges Matthey, délégué par M. Théo Baillod, nous annonce qu'il a remis cette station. Les membres de la société qui désireraient aller à cette station voudront bien s'adresser à MM. A. Willen et R. Clémence, successeurs de M. Théo Baillod.

Ceci crée quelques surprises, si l'on se réfère aux propositions faites par M. Baillod à la société lors de l'assemblée du 28 mars 1981, propositions verbalisées dans le journal de juin 1981 et de janvier 1982 ! Des explications ne peuvent être données vu que les personnes intéressées sont soit excusées, soit absentes, et le président ajoute qu'il n'approuve pas cette façon de faire. Enfin il remercie M. Théo Baillod pour le casse-croûte lors de la remise en état de ladite station et considère les tractations « station de fécondation » La Roche comme closes.

Il est remis deux insignes pour 25 ans d'activité à MM. Georges Schaefer et Léon Gerber. Et pour les 50 ans de sociétariat, 4 bouteilles sont remises à MM. Paul Matthey, Roger Jeanneret, Marcel Tissot et John Fahrni.

Puis le président remercie les membres présents et leur souhaite une bonne rentrée.

Communiqués pour l'activité 1982

Visites de ruchers dirigées et commentées par notre conseiller apicole, Jean Bichet :

1^{er} mai : chez Jean Bichet, entre Villeret et Cormoret.

15 mai : chez René Mangold, Les Pargots.

5 juin : chez André Buri, Les Geys, route Saut-du-Doubs.

Le 5 mai, François Mojon donne rendez-vous aux personnes intéressées à l'élevage au Restaurant de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Loche, à 20 heures.

A. B.

SECTION DES ALPES

Assemblée générale de printemps du 21 mars 1982, à la grande salle du Café de l'Etoile, à Aigle.

Il est 14 h. 15 lorsque le président, Adrien Paroz, ouvre l'assemblée qu'il remercie de tout cœur d'être aussi nombreuse. Si nous avons l'habitude de remarquer dans nos rangs les mêmes visages, il faut aussi se réjouir d'y compter quelques jeunes, fleurons de notre apiculture d'avenir. En effet, bien des têtes grises ou blanches ne seront plus visibles dans quelques années et le président, comme nous tous, attache une grande importance au renouvellement de nos effectifs.

C'est avec grand plaisir que le président salue nos membres d'honneur, dont notre doyen, M. Henri Barbey-Regamey (92 ans) des Monts-de-Corsier. Il a une

pensée pour nos malades et pour les membres qui se sont excusés de n'avoir pu se joindre à nous, ainsi qu'une lettre de bons vœux pour notre assemblée, de notre membre William Herminjard, envoyée depuis l'Espagne.

Des éloges mérités sont faits à René de Siebenthal, inspecteur des ruches, atteint par la limite d'âge. Il a œuvré durant de nombreuses années dans le grand district avec une minutie exemplaire et une très grande connaissance de l'art apicole. Il est remercié comme il se doit.

Le président a le plaisir d'annoncer l'admission de sept nouveaux membres, dont voici les noms : MM. Alain Chevalier, Vevey ; Martial Daven, Roche ; Aymé Nicaty, Villeneuve ; Jean-Pierre Maître, Villars-sur-Glâne ; Walter Pabst, Saint-Légier ; M^{me} Jacqueline Vuadens, Blonay.

Par contre, il est bien regrettable que 11 membres n'ayant pas payé leurs cotisations soient rayés d'office de la section. Cependant, ces mêmes membres ont la possibilité de la réintégrer s'ils s'acquittent de leur dû envers la société. L'effectif au 21 mars 1982 est de 235 membres.

Décès. Une minute de silence est respectée à l'annonce du décès du sociétaire Philippe Moreillon, de Vevey.

Rapports des assemblées FVA et SAR. Le secrétaire, en quelques lignes, donne des reflets de l'assemblée des sections vaudoises qui s'est tenue à Lausanne, au Buffet de la Gare ; 16 sections étaient représentées par 31 délégués et quelques invités, anciens membres de comité FVA et SAR. Il fut discuté de la très faible récolte 1981 et de l'élection de plusieurs membres au comité. M. Fernand Bovy remplace à la présidence M. Robert Steiger, qui est nommé par le Conseil d'Etat inspecteur des ruchers vaudois et qui reprend ainsi les fonctions de M. Georges Aubert, qui a atteint la limite d'âge.

L'état sanitaire des ruchers est satisfaisant. Une grande prudence s'impose toutefois pour la nouvelle maladie appelée varroase, déjà à nos frontières du nord et qu'on voudrait ne jamais voir passer le Rhin.

L'assemblée SAR, dont notre collègue du comité Eugène Glappey donne de larges extraits, a intéressé nos membres. Notre ami Eugène a le don de captiver l'auditoire. Il nous a semblé que c'était une répétition de l'assemblée de Lausanne, qui avait ses assises au Restaurant du Rond-Point et qui fut menée magistralement par son président, Adrien Paroz. Un des discours qui a été le plus retenu fut celui du président de la grande région des apiculteurs de Haute-Savoie. M. Fivel nous a parlé des problèmes apicoles de France, semblables aux nôtres. Les contacts que nous avons avec nos amis français sont amicaux et très cordiaux.

Jubilaires. Le président a la grande joie d'annoncer que 7 membres reçoivent aujourd'hui les récompenses d'usage pour 25 et 40 ans de sociétariat. Ce sont, pour 25 ans, MM. Jean-Jacques Christin, Aigle ; pour 40 ans, Constant Giddey, Aigle ; Paul Niederhauser, Aigle ; Robert Chalet, Montreux ; Paul Brand, Lausanne ; Robert Neyroux, Chardonne ; Oscar Ottet, Vevey.

Course 1982. Comme à l'ordinaire, des propositions sont demandées pour la course d'été 1982. L'approbation unanime des membres ne fait pas exception et la confiance est donnée au comité pour l'organisation et le but de cette sortie familiale. La date retenue est le 27 juin.

Propositions individuelles. Henri Jaquet, Vevey, demande, vu la récolte record de 1981, si nous pouvons espérer une baisse du prix du sucre pour le nourrissage d'hiver. Le président, bien placé pour répondre à cette question, pense que les fluctuations des prix sur les marchés mondiaux ne nous laissent aucun choix. Nous ne pouvons que porter notre attention sur l'époque de l'année où il est le plus abordable pour notre porte-monnaie.

Daniel Ramel, notre ami et président de la section du Pays-d'Enhaut, nous dit tout le plaisir d'être à nos côtés, d'autant plus qu'il fête également ses 40 ans d'apiculture. Il se fera une joie, après l'assemblée, de partager un verre avec nos jubilaires. Il a apporté avec lui un extracteur datant du début du siècle, construit par un amateur. Pièce rare à conserver.

Jean-Pierre Guillet donne lecture d'une lettre émanant de notre président Adrien Paroz, nous annonçant sa démission de la présidence de section. Il pense qu'après 20 ans d'activité à la tête de la section une force plus jeune doit prendre la relève.

A cette lecture, à laquelle personne ne s'attendait, un malaise parcourt la salle. Le collègue Eugène Glappey prend la parole pour s'étonner d'abord de cette prise de position, subite et si inattendue, et de la très grave surprise de l'assemblée, qui ne peut accepter cette décision. Après l'intervention de plusieurs membres, c'est à l'unanimité que l'assemblée appuie les interpellations et souhaite vivement que notre président revienne sur sa décision. Nous sommes conscients de l'énorme travail que notre ami président consacre à la SAR et à notre grande section. Nous lui devons énormément. Toutefois, son mandat à la présidence de la SAR arrivant bientôt à échéance, nous avons tout lieu de penser qu'Adrien conduira la section des Alpes encore de nombreuses années.

Tombola. Elle est menée tambour battant. Les lots, aussi nombreux que superbes, font des heureux. Nous ne pourrions plus nous passer, dans une de nos assemblées annuelles, d'une telle organisation qui fait la joie de tous : celle de donner, mais aussi celle de recevoir.

Le secrétaire : *P. N.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA GLÂNE

Un départ après 30 ans de présidence

Assemblée générale du 7 avril 1946, M. Aloys Favre, président.

Point 4 du tractanda : révision de l'art. 19 des statuts. Pour que les diverses régions du district soient mieux représentées, le comité se composera à l'avenir de 6 membres plus l'inspecteur des ruchers qui en fera partie de droit avec voix délibérative. Pour combler le vide, l'assemblée fit appel à M. Georges Chassot, instituteur à Vuisternens-devant-Romont, qui accepta sa nomination.

Assemblée générale du 27 avril 1952

Excusé : M. Aloys Favre, président, retenu par des obligations militaires. M. Georges Chassot, vice-président, présida avec une aisance parfaite cette belle assemblée. Dès ce jour, il acquerra la sympathie et la confiance totale des apiculteurs de la Glâne.

Cette même année, M. Aloys Favre, président, s'étant retiré, M. Georges Chassot, vice-président, se vit attribuer les commandes du bateau glânois. Pour les apiculteurs, une nouvelle époque naissait. Par sa serviabilité auprès des apiculteurs, par son sens du devoir, M. Chassot, nouveau président, savait attirer à lui les apiculteurs encore égarés.

Ses connaissances apicoles et l'amour des abeilles l'ont appelé à s'intéresser de plus près à tout ce qui touche à l'apiculture. En 1957, l'inspectorat des ruchers lui fut attribué, poste qu'il occupa consciencieusement jusqu'en 1974. L'œil exercé du spécialiste savait déceler toutes les anomalies ou perturbations susceptibles de nuire au développement des colonies.

Membre du comité de la Fédération cantonale d'apiculture dès 1952, M. Chassot se vit attribuer la charge de secrétaire-caissier jusqu'en 1967, année où il accéda à la présidence, poste qu'il occupa durant 15 ans. A travers ces années vinrent s'ajouter encore 10 ans de secrétariat au sein du comité SAR. Là aussi, il accomplit sa mission à la satisfaction des apiculteurs de la Romandie tout entière. Nous, apiculteurs glânois, que devons-nous dire de notre très dévoué président, M. Georges Chassot, sinon que ce fut un homme de haute compétence, clairvoyant, très compréhensif, d'une droiture exemplaire et toujours prêt à tendre la main à l'apiculteur en détresse. 1982, c'est la fin d'un règne pour notre fédération, davantage encore pour notre section.

A travers ces trente années écoulées avec les membres de l'équipage, tu as conduit admirablement ton bateau. Parfois, à l'horizon, apparaissait un nuage sombre, précurseur d'orage, mais d'un calme remarquable toujours tu as vaincu les difficultés susceptibles de mettre ton bateau en détresse. Comme la chanson le dit : « Glisse, glisse, ho ! mon bateau vogue... », tu l'as conduit jusqu'au port terminal du 27 mars 1982 où ce fut le couronnement de ta mission accomplie. Aujourd'hui, cher Georges, je ne sais quels termes utiliser pour te remercier de toutes ces heures, ces journées que tu as consacrées pour le plus grand bien de notre apiculture.

Ma plume tremble, Georges. Comprends bien qu'au nom de tous nos apiculteurs, je te transmets leur plus profond merci et leur plus grande reconnaissance.

Au nom du comité, je formule les vœux les plus sincères afin que le Créateur te fasse jouir d'une parfaite santé et que tu puisses avec ta tendre épouse Marie-Thérèse partager encore de longues années de bonheur.

Le secrétaire : *A. D.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Dernièrement, la Société d'apiculture du Val-de-Ruz a tenu son assemblée générale annuelle, en présence d'une quarantaine de membres, sous la présidence de M. Claude Bourquin.

Le comité a été réélu de la manière suivante : président, Claude Bourquin ; vice-président, Pierre Bellenot ; secrétaire, Philippe Breitler ; caissier, André Desaulles ; inspecteur, André Guinand.

La société compte actuellement 72 membres avec 1223 colonies, ce qui représente une diminution de 130 ruches par rapport à 1980.

La loque américaine ayant refait son apparition au Val-de-Ruz ainsi que dans d'autres régions de Suisse, les autorités sanitaires ont dû procéder à la destruction des colonies atteintes de ce fléau. Un nouveau contrôle de l'état des ruches sera effectué ce printemps.

Le rapport du caissier nous informe que les finances sont saines, ce qui permet de ne pas augmenter les cotisations.

En fin de séance, trois jubilaires ont été fêtés en la personne de M. Jean Etter, pour ses 40 ans de sociétariat, ainsi que MM. Constant Monnier et Robert Favre, pour leurs 50 ans de sociétariat.

La partie officielle étant terminée, de nombreux amis se sont joints à l'assemblée pour assister à la projection du film sur la varroase. Chacun ayant été fortement impressionné, nous osons espérer que cela rendra chaque apiculteur conscient du danger extrême que représente cette maladie.

Le secrétaire : *Ph. B.*

« La Société d'apiculture du Val-de-Ruz et son comité tiennent encore à féliciter chaleureusement leur ancien caissier, Willy Debély, qui a été nommé président de la Fédération neuchâteloise d'apiculture. »

Ph. B.

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE

Le dimanche 28 février 1982 se réunissent, en la salle de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, les délégués de la FVA.

Le président Fauchère ouvre la séance, salue les invités présents: M. Amédée Richard, membre d'honneur qui, fort heureusement, a recouvré la santé, MM. A. Paroz, président de la SAR, Fournier et Bixelx, du Comité central, Robert Praz, inspecteur cantonal, Arsène Praz, ancien président de la FVA. Sont excusés, pour raison d'âge et de santé, nos membres d'honneur: MM. le Dr René Cappel, Paul Meunier, Emile Gaspoz. Le Dr Georges Brunner, vétérinaire cantonal, est retenu par ses obligations professionnelles. Le président salue également le représentant de la presse, M. Mani.

Les scrutateurs sont nommés et l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de l'assemblée de Torgon. Ce dernier est approuvé et son auteur en est remercié.

Le point 2 appelle le rapport du président. R. Fauchère invite tout d'abord les délégués à avoir une pensée pour les collègues apiculteurs et pour les membres de leur famille qui nous ont quittés pour un monde meilleur.

Le comité s'est réuni cinq fois afin de traiter des problèmes propres à la Fédération; il a représenté cette dernière à différentes assemblées d'associations, de fédérations, de commissions.

Puis notre président nous parle de la vulgarisation. Les collègues F. Métrailler et E. Crettenand en assurent la responsabilité.

L'approvisionnement en sucre pour le nourrissage n'a pas échappé à votre comité, mais les fluctuations sont telles dans cette denrée qu'il a été difficile de proposer un marché.

Nous reviendrons sur le chapitre des bocalages dans les divers. Il faut relever ici le mérite de notre ancien vice-président, R. Jollien, qui, grâce à ses relations, a pu éviter à la FVA des frais de dépôt qui auraient sensiblement augmenté le prix du bocal.

Miel: si l'année fut moyenne à bonne dans certaines régions, d'autres, par contre, ont été moins favorisées. Le prix indicatif communiqué par la SAR a été, d'une façon générale, respecté, voire même augmenté.

La station de fécondation B de Tovassière a connu cette année une affluence inaccoutumée. Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier le responsable de la station, M. E. Berthoud, pour le travail qu'il a effectué, notamment l'amélioration de la station. Nos remerciements vont également à M. H. Besse, responsable de Bonatcheise, à M. R. Praz, qui n'a pas eu la tâche facile en raison des événements que nous connaissons. Nous souhaitons à M. Max Zermatten, nouveau moniteur en élevage, beaucoup de satisfactions et pleine réussite.

Nous avons soumis à une compagnie d'assurances une demande de couverture complémentaire concernant les maladies des abeilles et divers risques; aucune proposition ne nous est parvenue pour l'instant.

Un cours de photo, donné avec compétence par M. Rodolphe Moix, a été organisé au rucher de M. R. Praz, le dimanche 31 mai.

Le président Fauchère termine son rapport en remerciant ses collègues du comité et tous ceux qui, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs fonctions, apportent leur collaboration à la bonne marche de la FVA et au développement de l'apiculture. Il forme des vœux pour une excellente année apicole.

Les comptes, expédiés aux sections avant l'assemblée, sont commentés par le caissier. Les contrôleurs, MM. Héritier et Papilloud, donnent connaissance de leur rapport, demandent à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés

et d'en donner décharge aux organes responsables. Afin de sortir des chiffres rouges, les décisions suivantes sont prises :

1. Augmentation de la cotisation de Fr. 1.— par membre.
2. Lors de l'assemblée générale, les boissons au repas de midi sont payées par les délégués ; par contre, les frais de transport sont pris en charge par la FVA à raison de 40 ct. le km, pour une voiture par section.

Dans son rapport, M. R. Praz conseille de faire le traitement au Flow, qui est mis gratuitement à la disposition des apiculteurs qui en font la demande aux inspecteurs régionaux.

Il nous entretient de la loque américaine et des traitements s'y rapportant. Il nous apprend que la varroase est à la frontière nord de la Suisse et il demande aux vacanciers, qui se rendent en pays étranger, de ne pas ramener de reines dans leurs bagages. Il nous prodigue de multiples conseils et nous met en garde contre l'emploi abusif des antibiotiques.

M. F. Métrailler, président des moniteurs d'élevage, nous relate, avec un peu d'amertume, la mésaventure de Bonatcheisse. Il nous donne des précisions sur les lignées et invite les apiculteurs à utiliser la station B. Il remercie M. E. Berthoud pour son dévouement et sa disponibilité.

Notre invité, M. Paroz, nous dit tout le plaisir qu'il éprouve à se trouver parmi nous et nous apporte le salut de la SAR. Il fait un petit tour d'horizon sur les activités du CC et porte à notre connaissance certains changements qui interviendront au sein de la SAR.

M. R. Biselx, responsable de la commission d'élevage, nous situe les stations valaisannes de fécondation et nous donne leur rôle spécifique. Il remercie MM. Besse, Dumoulin et Morand de leur collaboration en ce qui concerne Bonatcheisse. Il ne cache pas sa satisfaction d'avoir pu, grâce à Tovassière, continuer le travail de sélection.

Le problème des bocaliers sera étudié par le comité et des propositions seront faites aux sections.

Avant de lever la séance, M. R. Fauchère salue MM. Raboud et Udriot, respectivement président de la Noble Bourgeoisie et président de la Municipalité de Saint-Maurice. D'aimables paroles furent échangées, puis les délégués purent apprécier l'apéritif généreusement offert par la bourgeoisie et la commune.

Après le dîner pris en commun, la discussion a repris dans la sérénité, au hasard des idées et des propositions émises par les délégués. C'est ainsi que l'on a parlé de la prime épizootique, la nouvelle bien sûr, que des extraits de procès-verbaux ont été relus, ce qui a remis l'église au milieu du village, que de très beaux souvenirs ont été évoqués, comme les commandements du parfait apiculteur dus à la plume de M. Jaquier, ancien secrétaire de la FVA, de regrettée mémoire.

Assemblée fructueuse qui s'est déroulée dans une excellente ambiance.

U. D.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE «L'ABEILLE FRIBOURGEOISE»

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 28 mars 1982, à 14 h., à Corpataux, sous la présidence de M. Brunisholz, président, qui souhaita la bienvenue à tous les participants, particulièrement au Révérend Père Chatton, prieur du Couvent d'Hauterive, à M. Rossier, inspecteur des ruchers, et à M. Schorderet, inspecteur suppléant.

38 apiculteurs prennent part à l'assemblée.

Les excusés du jour sont MM. Fragnière, caissier central, Gérard Jemmely, Martin Clerc et Maurice Rey.

MM. Charles Jacquat et Cyrille Ducrest sont désignés comme scrutateurs.

Procès-verbal de l'assemblée du 22 mars 1981

Ce procès-verbal ayant paru dans le bulletin de mai, où chacun a pu en prendre connaissance, le secrétaire est dispensé d'en donner lecture. L'assemblée l'adopte à l'unanimité.

Comptes 1980-1981

Le caissier donne connaissance du compte de pertes et profits et du bilan de l'exercice 1980-1981 qui boucle avec un léger bénéfice de Fr. 22.80. M. le président donne des explications sur les comptes. M. Genoud lit le rapport des vérificateurs. Il déclare que si les comptes ne sont pas déficitaires c'est grâce au caissier qui a laissé une partie de ses honoraires. Personne ne demande la parole sur les comptes. L'assemblée les accepte à l'unanimité. Des remerciements sont adressés au caissier pour son excellent travail.

Fixation de la cotisation

Le comité propose de la maintenir à Fr. 25. — au minimum. M. Michel Rossier demande de la porter à Fr. 28. —. M. Paul Rolle propose de la fixer à Fr. 30. —. La proposition de M. Paul Rolle, appuyée par M. Henri Rolle et M. A. Uldry, est acceptée à l'unanimité.

Rapport du président

M. le président introduit son rapport par une note un peu sombre. Il déclare que l'année 1981 est une année noire pour l'apiculture chez nous, très peu de récolte pour certains apiculteurs, pas du tout pour d'autres, alors que nous attendions des résultats meilleurs. Malgré la déception, notre section a tenu son programme d'activités, soit : six visites de ruchers dirigées par nos conseillers apicoles, un cours d'élevage avec 7 participants chez M. Gaudard, notre dévoué moniteur, visite de la station de fécondation suivie d'un pique-nique, réunions mensuelles, course en Alsace réussie en tous points ; le film sur la varroase, à Grangeneuve, termina le programme.

Dans l'état des membres, M. le président nous fait part du décès de trois membres émérites, MM. Maurice Repond, à Cottens, Pierre Bongard, à Senèdes, et Joseph Monney, à Posieux ; l'assemblée se lève pour honorer leur mémoire ; 6 apiculteurs nous ont quittés, 1 transfert et 5 pour raison d'âge ou maladie. Nous avons la joie de recevoir 4 nouveaux membres, soit MM. César Faglia, à Grolley, Yves Tinguely, à Grolley, Serge Morel, à Lentigny, et André Glannaz, à Fribourg, ce qui fait un effectif à ce jour de 114 actifs, 12 à la petite cotisation et 48 passifs. M. le président nous parle de la Fédération cantonale où un changement important doit être réalisé. En terminant son rapport, il déclare que les apiculteurs ont aujourd'hui deux ennemis : les maladies et certains citadins venus construire une villa à proximité d'un rucher installé depuis plusieurs années, créant mille ennuis à l'apiculteur. Applaudissements. M. Allaman, vice-président, remercie M. Brunisholz pour son rapport très complet.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Rossier, inspecteur, nous donne connaissance du rapport annuel sur les maladies. Il énumère les communes visitées durant l'année. En général, l'état sanitaire de nos ruchers est bon pour le moment, le démarrage de ce printemps est satisfaisant. Il attire l'attention des apiculteurs sur la question des assurances et sur les laissez-passer pour les transferts d'abeilles. M. le président remercie M. Rossier pour ces renseignements.

Proclamation des vétérans

Trois membres méritants sont proclamés vétérans; ce sont, pour 25 ans, M. Jean Mettraux, Le Bry; pour 40 ans, M. Marcel Brunisholz, Fribourg, M. Joseph Andrey, Cottens, et M. Louis-Ernest Berst, Cutterwyl. Les distinctions leur sont remises sous les applaudissements de l'assemblée.

Activités 1982

Le comité propose le programme suivant: 6 visites de ruchers dirigées par nos conseillers apicoles, 1 cours d'élevage par M. Gaudard, moniteur, visite de la station de fécondation, 1 conférence avec film, les réunions mensuelles et la course. M. Gaudard lance un appel aux jeunes apiculteurs pour le cours d'élevage. Il désire que l'un d'eux devienne moniteur pour le seconder. Le programme est soumis aux voix. Personne ne demandant la parole, il est accepté sans autre. Une circulaire sera adressée aux membres et un rappel paraîtra dans le bulletin d'apiculture.

Divers

M. le président annonce encore l'admission d'une dame présente à l'assemblée: il s'agit de M^{me} Alice Mondoux, à Châtonnaye.

Le secrétaire donne deux adresses pour des ruchers qui sont à vendre.

Personne ne demande la parole dans les divers.

M. le président remercie tous ceux qui ont collaboré à la bonne marche de la société. Il lève l'assemblée à 16 h. en souhaitant à chacun une bonne rentrée et beaucoup de joies en apiculture.

Le secrétaire

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE D'APICULTURE

Portalban, charmant village broyard baigné par les eaux du lac de Neuchâtel, a reçu, le 13 mars dernier, les délégués de la Fédération fribourgeoise d'apiculture pour la 67^e assemblée annuelle.

La journée a été bien organisée par le comité de district avec à sa tête son dévoué président, M. Clément Delley, bien secondé par sa secrétaire, M^{me} Herren.

La réunion se tint dans le Restaurant «Bateau de Fribourg».

Commission technique

A 10 h., M. le président Chassot ouvrit la séance annuelle de la Commission technique de l'UPF. Il eut des paroles amicales pour les membres présents et pria M. Menoud, représentant l'UPF, de tenir le procotole de la matinée.

Il excusa l'absence de M. Dupasquier, commissaire cantonal, retenu par d'autres obligations, de M. Albert Page, alité, et forma des vœux pour son prompt rétablissement.

Le p.-v. de l'assemblée de 1981 fut approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Les différents problèmes apicoles furent traités. Une certaine inquiétude règne chez les apiculteurs suisses, avec l'apparition de la varroase sur les bords du Rhin, en Allemagne.

M. Fragnière, responsable de la vulgarisation apicole, parla de la belle activité des conseillers fribourgeois qui ont fourni 514 heures de travail et plus de 54 séances de groupes. On discuta aussi de la séance de l'après-midi, où figure un point

important à l'ordre du jour : l'élection du Comité cantonal, qui arrive au terme de son mandat statutaire.

A l'heure de midi, chacun prit place autour des tables et dégusta un délicieux «Vully» généreusement offert par la section broyeur. Un succulent repas, bien préparé et servi par un personnel compétent, fut très apprécié, en l'occurrence une excellente bondelle du lac. Les cafés-liqueurs furent offerts par la Société de développement dont le président est M. l'abbé Robatel, curé de Delley et fils de la bonne terre glânoise.

Assemblée des délégués

A 14 h. 15, M. Georges Chassot, le distingué président, déclara ouverte cette 67^e assemblée des délégués auxquels il adressa son cordial salut. Il excusa l'absence de MM. Dupasquier, commissaire cantonal, retenu par une autre assemblée, Albert Page, de Pensier, retenu par une grippe, et Beaud, qui le matin même a annoncé sa démission au président.

Deux scrutateurs furent désignés : MM. Eckert, professeur à Pensier, et Fragnière, de Marsens.

Le secrétaire, M. Chammartin donna lecture du p.-v. de l'assemblée du 7 mars 1981, à Neyruz, qui fut approuvé à l'unanimité.

Rapport présidentiel

M. Chassot fit son 15^e rapport présidentiel. Relevons que l'effectif est stable et approche 1200 membres. L'état sanitaire est satisfaisant ; les inspecteurs et les conseillers apicoles déploient une belle activité. Il remercie tous ceux qui travaillent pour le bien de l'apiculture en terre fribourgeoise.

M. Zahnd, dévoué vice-président, se fait l'interprète de tous pour remercier M. Chassot de ce brillant rapport, qui est l'objet de vives acclamations.

Rapport des sections

Chaque président fait un rapport sur sa section, état sanitaire et activité. La récolte de l'année 1981 a été très faible, variant de 1 à 3 kg par colonie.

Comptes 1981

Le caissier, M. J. Chammartin, présente les comptes de l'année 1981 qui bouclent avec un léger bénéfice, grâce au produit de deux lotos ; cela permet de financer l'activité de la Fédération.

M. François Mettraux, de Neyruz, s'exprime au nom de la Commission de vérification. Il déclare que les comptes sont exacts et bien tenus, toutes les écritures correspondent aux pièces justificatives. Il demande à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge au comité et au caissier. Les délégués, à main levée et à l'unanimité, approuvent les comptes tels qu'ils sont présentés et donnent décharge au comité avec remerciements au caissier.

Situation sanitaire : en l'absence de M. Dupasquier, M. Curty, inspecteur, parle de la situation sanitaire du district qui est satisfaisante.

Conseil apicole

M. Fragnière, responsable du rucher pilote de Grangeneuve, fait rapport sur l'activité des conseillers du canton qui ont fourni plus de 500 heures de travail et 54 séances de groupes.

Election du Comité cantonal

Le comité est élu pour trois ans et arrive cette année au terme de son mandat. Quelques changements interviennent au sein de ce comité. L'assemblée enregistre avec peine la démission de M. Georges Chassot, très dévoué président depuis 1967. Entré au comité en 1952, secrétaire-caissier de 1956 à 1967 et président dès cette date, il a déployé une activité débordante et fructueuse pour l'apiculture cantonale et romande puisqu'il fut aussi, durant 10 ans, secrétaire au Comité central SAR. C'est donc une période de 30 ans passée à la direction de l'apiculture fribourgeoise.

M. Zahnd, vice-président, au nom de tous, remercie chaleureusement M. Chassot pour son long dévouement à la cause apicole et propose à l'assemblée de le proclamer «président d'honneur», ce qui fut confirmé par de vives acclamations, tandis que M. Chassot recevait le diplôme et une magnifique gerbe de fleurs. Visiblement ému, M. Chassot remercia l'assemblée pour cet honneur.

La ruche devenue orpheline, un nouveau président fut élu en la personne de M. Georges Fragnière, administrateur SAR et responsable de la vulgarisation apicole en Romandie. Ce fut un tonnerre d'applaudissements. Emu de cet honneur, l'élu déclara vouloir œuvrer pour le bien de l'apiculture cantonale.

Quatre autres membres du comité se retirent pour raisons d'âge et de santé. Ce sont MM. Moritz Boschung, d'Überstorf, entré au comité en 1949, Zahnd, dévoué vice-président, entré en 1968, Albert Page, membre vétéran comptant plus de 60 ans de sociétariat, et Jean Chammartin, secrétaire-caissier depuis 1967.

M. Eckert, de Pensier, au nom des délégués, remercie chaleureusement les pré-nommés et demande à l'assemblée de les proclamer «membres d'honneur» de la Fédération. Cette proposition est confirmée par de vives acclamations. La démission de M. Beaud est acceptée par les délégués.

M. Fragnière, nouveau président, prend la direction des débats pour l'élection du comité.

M. Chassot demande de maintenir la tradition de nommer deux membres représentant la Singine, cette belle et fidèle section, ce qui est admis par tous.

Sont élus

Pour la Singine: MM. Peter Aebischer, à Guin, et Félix Lehmann, à Saint-Antoni; pour «L'Abeille»: M. Marcel Brunisholz; pour la Glâne: M. Michel Curty; pour la Broye: M. Clément Delley; pour Marly: M. Henri Macherel; pour la Gruyère: M. Georges Chollet; pour la Veveyse: M. Paul Vaucher; pour le district du Lac: Arthur Eckert. Tous ces élus sont vivement applaudis.

M. Chassot reprend la présidence pour la continuation du tractanda. Il félicite personnellement les élus et ajoute que la Fédération est en bonnes mains.

Cotisation 1983: elle est maintenue à Fr. 2.— par membre, dont Fr. 1.— est versé à titre de cotisation à l'UPF.

Assemblée 1983

Elle se tiendra selon le tournus établi, dans le district de la Veveyse, M. Paul Vaucher, président de cette section, se dit heureux de recevoir les délégués à Châtel-Saint-Denis.

Divers: quelques points mineurs sont liquidés; après quoi le président lève la séance à 16 h. 45 en remerciant les délégués et en formulant des vœux pour une bonne année apicole.

Les délégués font honneur à une excellente « collation chaude » généreusement offerte par l'UPF.

M. le président Chassot charge M. Menoud de remercier la direction de l'UPF pour ce geste qui est toujours très apprécié des participants.

jc

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE COSSONAY ET ENVIRONS

C'est à Montricher, au Café du Lion-d'Or, que quelque 45 personnes se sont retrouvées en assemblée générale, le vendredi 19 mars 1982, dès 19 h. 45.

Après les paroles de bienvenue de M. Bonzon, président, et la lecture du PV de l'assemblée générale de 1981, qui est adopté, M. Piguet nous transmet les messages de deux de nos membres, jubilaires pour 40 ans de sociétariat qui, retenus pour raison de santé, ne peuvent se joindre à nous et recevoir en main propre leur diplôme de vétéran; ce sont M^{me} Germaine Bieri et M. Barillier. Ils sont chaleureusement applaudis.

Nous comptons 4 nouveaux membres, à savoir: MM. Serge Fustier, Bernard Morel, Jean-Marc Vuilleumier et Fernand Girard. Nous notons la démission de M. Senn.

Dans son rapport, le président remarque que ces dernières années n'étaient pas bien brillantes pour l'apiculteur du point de vue récolte et satisfactions de toutes sortes. D'une part, les saisons, qui ne se font plus comme avant, ne favorisent pas le développement de nos ruches. D'autre part, la progression des zones industrielles, la construction des autoroutes grignotent de plus en plus de terrains cultivables et de prairies, sources de récolte du précieux nectar indispensable à nos abeilles.

Ne récolter que du miel devient problématique pour les finances de l'apiculteur. Certains essaient de rentabiliser leur rucher en développant la récolte du pollen et de la gelée royale.

La sélection, lors de l'élevage des reines, devient elle aussi un problème, car la valeur réelle d'une colonie est difficile à évaluer, compte tenu des conditions climatiques déplorable de ces derniers étés.

M. de Vries, conseiller apicole, a organisé cours et visites de ruchers. L'une d'elles a fait l'objet d'un pique-nique très réussi à La Sèche, chez M. Moret. N'oublions pas le passage de nos amis du Haut-Simmental, guidés par M. Zaugg, au rucher de M. et M^{me} Luthi, qui organisèrent de main de maître une réception offerte par la société.

L'Expo de Cossonay mobilisa quelques braves pour y vendre miel de fleurs, de forêts, pollen et bougies en cire. Un chaleureux merci donc à M^{mes} et MM. Chevalley, Etienne, Péclard, Hofmann, Mottaz, Sahli et Zaugg qui prêtèrent main forte aux membres du comité et à leurs conjoints.

La soirée d'automne fut, grâce à la maestria de la famille Tapis qui nous organisa une fondue bourguignonne super, une réussite à tous points de vue, et la cabane de Colombier toujours aussi accueillante pour les 50 personnes qui y prirent part.

M. Piguet nous annonce une augmentation de fortune; côté finances, tout va bien! Il est félicité pour la bonne présentation de ses comptes.

M. Aubert, inspecteur, signale un bon état sanitaire des ruchers de la région, à part quelques cas d'acariose, situés à Ferrères, Moiry, La Sarraz et Eclépens. Il déplore que des apiculteurs transportent encore des ruches sans autorisation. M. Zaugg, également inspecteur, est du même avis. Il a constaté un cas d'acariose à Penthalaz. Tous ces ruchers malades ont été soignés au Folbex.

Nous nommons ensuite un membre au comité, M. Luthi donnant sa démission pour raison professionnelle, faute de temps. Lui-même présente la candidature de M. Tapis qui accepte et remercie l'assemblée. Suivent ensuite les nominations des vérificateurs et délégués.

Nous parlons enfin du projet de la Fête du centenaire de la société, qui se déroulera sous la cantine de Cossonay le week-end des 4 et 5 juin 1983. Un concours de dessins sera ouvert dans les classes de la région, une exposition organisée sous la cantine et une réception le soir, avec musique et danse, couronnera le tout. Au vote, nous renonçons à notre course cette année mais partirons 2 jours en 1983, pour nous reposer de la Fête!

Un cours d'élevage sera mis sur pied par M. Bonzon. Les dates seront publiées dans le journal apicole, ainsi que tous les renseignements concernant le concours des ruchers qui a lieu dans notre région cette année.

Nous voyons alors un film sur la maladie de la «varroase», ce fléau qui nous vient des pays de l'Est. Les images sont d'une grande beauté, mais les vues grossies des acares de varroase aggripés à nos abeilles sont plus qu'affligeantes.

La tombola traditionnelle fait quelques heureux, d'autres moins, et chacun se sépare fort tard, il est 23 h. 45. De grandes «batoilles» que ces apiculteurs!

La secrétaire: *Jacqueline Moret*

À VENDRE 2 ruches à l'état de neuf, 1 double, 1 simple.
Modèle suisse avec divers accessoires.

Tél. (039) 41 28 07.

À VENDRE 10 ruches DB habitées, avec reine 1981, et quelques ruches neuves non habitées DB.

S'adresser: **Joseph Conus, 27, route de Villette, 1231 Conches (GE).**

À VENDRE pour raison d'âge, 20 ruches Bürki peuplées ou colonies seules, race carniolienne, bonnes colonies, ruches en bon état, en bloc ou au détail.

S'adresser: **Alfred Mathys, 1441 Valeyres-sous-Montagny, tél. (024) 24 45 26.**

A vendre tabac pour la pipe d'apiculture: Fr. 8.— le kg.
Envoi par 2 kg. Paiement par CCP.

S'adresser: **Gustave Duruz, 1434 Ependes. Tél. (024) 35 12 59.**